

# Appel à projets S'engager ! Edition 2022/2023

## Règlement et critères d'éligibilité et d'évaluation

### La Fondation AgroParisTech

Depuis 2012, la Fondation AgroParisTech, sous égide de la Fondation ParisTech est ancrée au coeur de l'établissement d'enseignement et recherche AgroParisTech. Au travers de ses initiatives Apprendre !, S'engager ! et Entreprendre !, elle soutient et encourage chacun (étudiants, enseignants-chercheurs, personnels administratifs et alumni AgroParisTech) à imaginer des projets porteurs de solutions pour l'avenir de notre planète.

Ainsi chacun peut faire sa part, avec la tête experte, les pieds sur terre et le coeur chaud.

La Fondation AgroParisTech sème des graines et fertilise le terreau de l'établissement AgroParisTech en accompagnant des projets pour nourrir le monde, assurer la santé de chacun.e et préserver l'environnement à travers trois initiatives :

- Apprendre
- S'engager
- Entreprendre

### Initiative S'engager : édition 2022 - 2023

Le but de l'initiative S'engager est d'encourager l'engagement citoyen individuel et collectif de chacun des membres d'AgroParisTech - élèves, alumni, enseignants-chercheurs, personnel administratif et technique.

C'est dans ce cadre que la Fondation AgroParisTech sélectionne et valorise des projets d'intérêt général, solidaires et responsables au service des enjeux vitaux de l'humain et de la nature. Les projets soutenus pourront bénéficier d'une aide financière (1 500 euros en moyenne) réservée à des dépenses d'investissement matériel et immatériel et de fonctionnement courant (hors prestations extérieures).

En cohérence avec l'initiative nous privilégierons les dépenses respectueuses des objectifs de développement durable<sup>1</sup> et le financement accordé ne pourra excéder 30 % du budget total du projet.

Nous encourageons des solutions face au changement global (biodiversité, climat, alimentation, énergie, etc.). Nous soutenons les projets visant à s'adapter au changement global et à ses impacts de tous ordres écologiques, sociaux et économiques.

### Critères d'éligibilité

#### Type de structure

**Les structures éligibles au soutien de la Fondation AgroParisTech dans le cadre de l'Initiative S'engager sont :**

- des structures à but non-lucratif et dont l'objet principal n'est ni politique ni commercial ;
- des associations type loi 1901 relevant de l'intérêt général ;
- des personnes physiques reconnues comme étant le Porteur du Projet à condition que les autres obligations de l'appel soient bien remplies.

<sup>1</sup> <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

## Les projets

### Les projets éligibles doivent :

- proposer des solutions d'adaptation au changement global (biodiversité, climat, alimentation, énergie, etc.)
- être déployés par une équipe de plusieurs personnes (au moins 2) dont au moins une est membre d'AgroParisTech ;
- être développés en France et / ou à l'international ;
- ne pas avoir démarré avant la date de soutien ;
- prévoir une démarche de suivi, d'évaluation et de bilan de fin de projet.

Les projets peuvent aussi bénéficier à des personnes extérieures au projet. Dans ce cas, il conviendra de préciser comment ces personnes, appelées les bénéficiaires, y sont associées et à quel stade depuis la conception jusqu'à la réalisation.

### Ainsi, la Fondation AgroParisTech ne soutient pas les structures :

- publiques, parapubliques, politiques ou confessionnelles ;
- bénéficiant de financement pérenne, de dotation globale et / ou de convention d'aide sociale.
- qui auraient bénéficié d'un soutien ou plusieurs soutiens au cours des deux dernières années et n'aurait pas répondu à l'enquête annuelle d'évaluation 2021.

## Critères d'évaluation et de sélection des projets<sup>2</sup>

### L'évaluation du projet se fera selon les critères de sélection suivants (grille d'évaluation en fin de document)

- l'intérêt pour la société civile et la réponse à un / des besoin(s) identifié(s) ;
- l'originalité du sujet et le caractère innovant ;
- la faisabilité technique et financière du projet ;
- la complémentarité des membres de l'équipe (étudiants, enseignants-chercheurs, personnel administratif et technique, alumni) : les rôles et responsabilités de chacun dans le projet devront être décrits ;
- la diversité et le nombre de partenariats mobilisés ;
- les impacts sociaux et les résultats attendus ;
- la démarche active de diffusion, de valorisation et de communication du projet ;
- la qualité et la clarté de la présentation et notamment du budget et du plan de financement.

## Calendrier de sélection

- Ouverture de dépôt des projets : **22 septembre 2022**
- Date limite de dépôt des dossiers complets : **18 novembre 2022**
- Instruction et sélection finale : **jury mi-décembre 2022**
- Délibération du jury et diffusion des résultats : **au plus tard le lendemain du jury**

## Devenir lauréat.e.s S'engager c'est bénéficier de la boîte à solutions de la Fondation à savoir :

- Des financements et un accès à une base de données d'appels à projets
- La possibilité de collecter des dons via la Fondation
- Un gage de crédibilité et de légitimité vis-à-vis des autres partenaires
- De mécénat de compétences grâce aux collaborateurs de nos entreprises partenaires
- De visibilité

Si vous avez une question,  
écrivez à Julie Grimes :  
[julie.grimes@agroparistech.fr](mailto:julie.grimes@agroparistech.fr)

<sup>2</sup> Grille d'évaluation complète en annexe 1 du présent document

ANNEXE 1 – Grille d'évaluation des projets

<b>Projet</b>	L'intérêt pour la société civile et la réponse à un / des besoin(s) identifié(s) sur les thématiques de la lutte contre le changement climatique et ses impacts de tous ordres écologiques, sociaux et économiques.	/ 20 pts	/ 40 pts
	L'originalité du sujet et le caractère innovant.	/10 pts	
	La faisabilité technique et financière du projet.	/10 pts	
<b>Equipe</b>	La complémentarité des membres de l'équipe.	/ 20 pts	/ 30 pts
	La diversité et le nombre de partenariats mobilisés.	/ 10 pts	
<b>Suivi / évaluation</b>	Les impacts sociaux et les résultats attendus.	/ 10 pts	/ 20 pts
	La démarche active de diffusion, de valorisation et de communication du projet.	/ 10 pts	
<b>Présentation</b>	La qualité et la clarté de la présentation et notamment du budget et du plan de financement.	/ 10 pts	/ 10 pts
<b>TOTAL</b>			<b>/ 100 pts</b>